



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Chef du département du conseil aux acteurs publics

Affectation : Agence française anticorruption (AFA)
Catégorie : A+ ou équivalent
Corps : Administrateur de l'Etat ou agent contractuel

Emploi : *chef du département du conseil aux acteurs publics*
Localisation : 23, avenue d'Italie, 75013 Paris

1 – ACTIVITÉS DE L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION

Créée par la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, l'Agence française anticorruption (AFA) est un service à compétence nationale, placé auprès du ministre chargé du budget et du ministre de la Justice. Dirigée par un magistrat de l'ordre judiciaire hors-hiérarchie, sa gestion administrative et financière est assurée par le ministère chargé du budget. L'Agence française anticorruption comprend deux sous-directions et un secrétariat général.

Sa composition est interministérielle et son effectif est d'une cinquantaine agents.

L'AFA a pour missions de prévenir les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme et d'aider à leur détection par les autorités compétentes et les personnes qui y sont confrontées. Elle assure des fonctions de conseil, de contrôle et de coordination administrative et notamment, elle :

1° Apporte son appui aux administrations de l'Etat, aux collectivités territoriales et à toute personne physique ou morale en matière de prévention et de détection des faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme ;

2° Elabore des recommandations destinées à aider les personnes morales de droit public et de droit privé à prévenir et à détecter les faits de corruption.

3° Contrôle le respect de la mise en œuvre du programme anticorruption que doivent adopter les entreprises employant au moins 500 salariés ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 M€ ainsi que des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité publique au sein des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et sociétés d'économie mixte, et des associations et fondations reconnues d'utilité publique.

4° Participe à la représentation de la France dans les instances internationales (ONU DC, GRECO du Conseil de l'Europe, OCDE, G20, G7, IPACS) ;

5° Elabore le plan national pluriannuel de lutte contre la corruption.

La sous-direction du conseil, de l'analyse stratégique et des affaires internationales est notamment chargée :

- d'apporter un appui à toute personne physique ou morale en matière de prévention et de détection des atteintes à la probité au travers d'actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement ;
- de centraliser et d'assurer la diffusion des informations et des bonnes pratiques anticorruption ;
- de contribuer à la définition de la stratégie de l'agence ;
- de participer à la définition de la position des autorités françaises compétentes au sein des organisations internationales et de proposer et mettre en œuvre des actions de coopération, d'appui et de soutien techniques auprès d'autorités étrangères.

La sous-direction est composée d'un département du conseil aux acteurs publics, d'un département de l'appui aux acteurs économiques et d'une mission à l'action internationale.

Le poste est vacant à compter du 1^{er} février 2023.

2 – DESCRIPTION DU POSTE :

Au sein de la sous-direction du conseil, de l'analyse stratégique et des affaires internationales de l'AFA, le département du conseil aux acteurs publics est compétent pour les administrations de l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements, ainsi que pour les associations et fondations reconnues d'utilité publique (ci-après les acteurs publics).

Le chef du département :

- anime une équipe de 5 agents (4 A+, 1A) ;
- participe, au sein de l'équipe de la sous-direction, à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action de l'AFA ;
- assure le pilotage, la coordination et l'encadrement des travaux des agents du département ;
- contribue à l'élaboration du plan national pluriannuel de lutte contre la corruption, à sa mise en œuvre et son suivi ;
- pilote le chantier de mise en place d'une cartographie nationale du risque de corruption, par l'évaluation des risques de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme au travers notamment de l'analyse des décisions de justice et en liaison avec les services du ministère de la justice ainsi que, s'agissant des procédures et statistiques de police judiciaire, avec les services compétents du ministère de l'Intérieur et des outre- mers.
- conseille les acteurs publics et promeut auprès d'eux les bonnes pratiques en matière prévention et de détection de la corruption et autres atteintes à la probité
- pilote la conception et la mise en œuvre des actions de formation et de sensibilisation en faveur des acteurs publics, des écoles du service public (INSP, ENM...) et des universités ;
- conduit l'élaboration et l'actualisation régulière des recommandations générales de l'AFA, des guides et fiches pratiques destinés à aider les acteurs publics à prévenir et à détecter les atteintes à la probité ;
- prend part aux travaux d'étude, de réflexion et de rédaction de l'Agence, tel que le rapport annuel d'activité ;
- soutient l'action internationale de l'AFA et peut représenter l'AFA dans le cadre de travaux, coopérations ou colloques nationaux ou internationaux ainsi que participer aux actions internationales de l'Agence (OCDE, G20, ONUDC, GRECO et Union Européenne).

3 – DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DU PROFIL RECHERCHÉ

<i>SAVOIRS</i>	<i>SAVOIR-FAIRE</i>	<i>SAVOIR-ÊTRE</i>
<ul style="list-style-type: none">- Droit/réglementation : connaissance du droit public- connaissance du droit budgétaire- Conduite et gestion de projets- Langues : Anglais (niveau C1)- Capacité managériale	<ul style="list-style-type: none">- Forte capacité d'analyse, de synthèse et de coordination- Organiser une activité- Négocier- Maîtriser les délais- Travailler en équipe- Rédaction juridique- Aisance dans l'expression orale et écrite	<ul style="list-style-type: none">- Sens de l'analyse- Autonomie- Force de travail et engagement personnel- Sens des relations humaines- Rigueur

4 – PROFIL RECHERCHE

Le titulaire du poste devra disposer des compétences suivantes :

- expérience et capacité managériales confirmées ;
- rigueur,

- forte capacité d'analyse et de synthèse ;
- sens de l'organisation ;
- sens de l'innovation et de l'adaptation ;
- connaissance approfondie du secteur public (État, collectivités territoriales et leurs établissements publics, organismes privés sans but lucratif) ;

- aptitude démontrée à la rédaction administrative et juridique ;
- excellente connaissance du droit public et du droit budgétaire avec un intérêt marqué pour le droit pénal ;

- disponibilité ;

- maîtrise de l'anglais.

Conditions particulières d'exercice :

- Le poste proposé est éligible au télétravail dans les conditions réglementaires applicables à la fonction publique d'État ;
- Déplacements ponctuels en mission en région ou, plus rarement, à l'étranger.

**Pour tout renseignement sur ce poste,
merci de bien vouloir prendre l'attache de :**
M. Olivier RENUCCI,
Sous-directeur du conseil, de l'analyse stratégique et des affaires internationales
olivier.renucci@afa.gouv.fr

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) accompagnés des 3 derniers comptes rendus d'entretien professionnel sont à transmettre sous forme électronique **obligatoirement via l'application Passerelles ou la PEP-Place de l'emploi public www.place-emploi-public.gouv.fr au Secrétaire général de l'Agence, M. Laurent BARNAUD, 23, avenue d'Italie, 75013 Paris, laurent.barnaud@afa.gouv.fr.**